



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CHER – ARRONDISSEMENT DE VIERZON
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à 18h30 le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la Présidence de Monsieur GATTEFIN, Maire en exercice.

Date de convocation :
15 avril 2026

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 29
Présents : 29
Pouvoirs : 0
Excusés ou absents : 0

Date d'affichage :
15 avril 2026

Etaient présents : M. GATTEFIN Christian, Mme HUBERT Nicole, M. GAUTHIER Stéphane, Mme BUREAU Stéphanie, M. JOLY Christian, Mme CLEMENT Elvire, M. BOUCHONNET Patrick, Mme THIAULT Fabienne, Mme PEREIRA Isabelle, M. HERVE Sébastien, Mme PIGEAT Patricia, Mme CORT Isabelle, Mme DUCHET Nathalie, M. DA ROCHA Pedro, Mme FLEUREAU Aude, M. GRANGETAS Christophe, M. GEIGER Erick, Mme LALIBERTE Stéphanie, M. LECELLIER Pierre, M. OGER Patrick, M. QUISFIX Alain, Mme HEMON Marie-Christine, M. PATIN Michel, Mme RAIMBAULT Brigitte, M. ROUX Philippe, M. MATEJCIC Maryan, Mme BROSSIER Sophie, Mme ROUSSEAU Murielle et M. BEHAGHEL Gabriel.

Avait donné pouvoir :

Était absent ou excusé :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Mme LALIBERTÉ Stéphanie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

066-2026 – RENCONTRE DÉPARTEMENTALE DES ENSEMBLES DE SAXOPHONES

8.9 Culture

Mme BUREAU présente ce dossier.

Afin de favoriser les échanges entre musiciens de différentes villes, le Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) de Mehun-sur-Yèvre organise cette année la « Rencontre Départementale des ensembles de saxophones » entre professeurs et élèves le jeudi 4 juin 2026.

Les élèves du CRC de Mehun-sur-Yèvre, du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de Bourges, et l'association Indre'n Tutti de Déols seront réunis pour l'occasion.

Ce projet réunissant les élèves et professeurs de différentes villes permet la valorisation et le partage de pratiques musicales dans chaque territoire.

La Rencontre Départementale des ensembles de saxophones permet aux participants de découvrir et d'expérimenter, dans une démarche d'amélioration continue propice à la créativité.

Ces rencontres favorisent un partage musical dans un climat agréable et serein.

Vu l'avis favorable de la commission « Culture – Animations – Rayonnement communale » du 14 avril 2026,

Le Conseil municipal après avoir pris connaissance des conventions présentées et délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les termes de ces conventions.
- Autorise le Maire ou son Adjoint à les signer ainsi que tout acte y afférent.

Les conventions sont jointes en annexe à la présente délibération.

Le Maire,



Christian GATTEFIN

La secrétaire de Séance,



Stéphanie LALIBERTÉ

Date de mise en ligne sur le site de la Commune : 06 / Mai / 2026

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>